Image not found or type unknown

Qu’est ce que je risque pour des faits de violence

Par **Ninavn**, le **08/01/2020** à **12:09**

Bonjour,

Etant très inquiète je me retourne vers vous.

En juillet dernier mon compagnon a eu une altercation avec un homme allant aux coups. L'homme en question était très alcoolisé, il n'était en rien violent dans ses actes, mais plutôt extrêmement moqueur dans ses propos envers diverses personnes qu'ils ne connaissaient pas. Il a également refusé de payer ses consommations auprès de l'association présente sur le lieu et organisatrice de la soirée.
Cet homme a agacé plusieurs personnes au point qu'une première "bagarre" a éclaté puis une seconde généralisant plusieurs personne dont mon compagnon, qui lui a mis un coup de poing.

Ce matin, mon compagnon a reçu un appel de la gendarmerie le convoquant demain, donc 6 mois après les faits, pour venir s'expliquer sur ce qu'il s'est passé.

Pour vous décrire le profil de mon compagnon, il n'est pas connu pour des faits de violence ni pour aucun autre d'ailleurs. C'est un sportif -en pleine ascension- qui ne boit pas ou que très très occasionnellement, ce qui fût le cas le soir de l'altercation et qui visiblement ne l'a absolument pas aidé à gérer les faits. Je ne cherche en aucun cas a l'excuser, étant moi même la première à lui reprocher son acte.

Cet homme étant inconnu nous ne savons pas la suite pour lui, nous savons simplement que le soir même il était très alcoolisé mais ne semblait pas montrer plus de gravité physique que ça.. il a était aperçu le lendemain sans séquelles tout du moins apparentes.

Étant de nature très inquiète je m'imagine le pire. Est ce que cet homme a eu des soucis par la suite? Très sincèrement je ne pense pas mais pourquoi cette histoire de "petite bagarre de

village" ressort maintenant?

Et que risques mon conjoint? Je suis très inquiète comme dit précédemment.

Je remercie déjà toute personne qui prendra part à mon problème et me conseillera..

Par **Visiteur**, le **08/01/2020** à **13:49**

Bonjour

Pour une bagarre, on parle en générale de coups et blessure...

Il faut attendre pour savoir si la qualification des faits et dans l'attente, constituer un dossier avec des témoignages, sachantq ue vous dites...

[quote]
Cet homme a agacé plusieurs personnes au point qu'une première "bagarre" a éclaté puis une seconde généralisant plusieurs personne dont mon compagnon, qui lui a mis un coup de poing.

[/quote]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés